



Guéret, le 2 juin 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE**Plus d'1 million d'euros pour notre monde associatif**

Vendredi 2 juin, la Commission Permanente, réunie à l'Hôtel du Département, a validé de nombreux dossiers dont notamment l'attribution des subventions dans le **secteur associatif** de :

La famille : le Département accompagne à hauteur de plus de 500 000 € une dizaine de structures intervenant auprès **du public des personnes handicapées, des enfants, des femmes...**, parmi celles-ci « Les nez rouges » - intervenant auprès des enfants malades hospitalisés - , « Enfance en danger » ou encore au « Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles du Limousin ».

L'environnement : le Département s'engage sur un montant de 41 000 € auprès de plusieurs associations qui mènent des **actions de sensibilisation et de préservation** en ce domaine ; pour la première fois, il adhèrera au Centre Régional des **Energies Renouvelables**, interface active entre les pouvoirs publics, les collectivités locales, les particuliers et les professionnels, qui œuvre au développement de ces types d'énergies.

L'enseignement : le Département participe à **l'accueil des étudiants**, en octroyant 64 000 € au **Lycée agricole d'Ahun**, pour les formations post-bac - le Master Pro Patrimoine et les Licences Professionnelles « Diagnostic et Aménagement des Ressources en Eau » et « Patrimoine », ou encore 15 000 € au **Pôle Universitaire de Guéret**, pour le fonctionnement du Campus et de la filière « DUT Carrières sociales ».

Le patrimoine : le Département facilite la découverte de nos sites les plus emblématiques auprès des collégiens grâce au dispositif « collègue au patrimoine » et encourage toujours fortement la valorisation de nos éléments patrimoniaux, avec cette année, une aide de 13 000 € accordée au Syndicat Mixte de la **Forteresse de Crozant** pour des travaux d'aménagement de ce haut-lieu.

Le sport : le Département accompagne **26 Comités départementaux** parmi lesquels ceux du badminton, du handball ou de la natation..., 74 athlètes de « bon niveau » dont 16 inscrits sur les listes du Ministère des Sports qui se distinguent dans les disciplines telles que le cyclisme, le basket-ball ou le triathlon...

Du canoë-kayak en passant par le tennis de table, la boxe anglaise ou encore le tir sportif... ce sont une **quarantaine d'associations et autant d'amateurs, de pratiquants, de bénévoles**, que le Conseil départemental est heureux de soutenir, en participant ainsi à la promotion de la pratique sportive partout et pour tous.

Les arts : le Département accorde un soutien respectif de 25 000€ aux lieux d'expression artistique comme le **Centre Culturel Yves Furet, à La Souterraine**, et **La Fabrique, à Guéret**, ou encore près de 22 000€ en faveur de la Cité de la Tapisserie - ainsi que des aides à une quarantaine d'associations pour leur fonctionnement et/ou leurs événementiels qui permettent une programmation culturelle éclectique sur tout le territoire ; en ce sens, le Département souhaite un plein succès, pour sa première saison, au **Théâtre Hélios** (à Marlanges commune de Mérinchal) auquel 3 750 € ont été accordés pour son équipement et son fonctionnement.